



ASSEMBLEE CONSULTATIVE

MAI - JUIN 2014

Bienvenue

ORDRE DU JOUR

- 1 - Modification du règlement (article 12 - Impraticabilité des terrains ; article 34 – Priorité des rencontres)
- 2 - Modification des championnats régionaux jeunes et à court terme implication sur les championnats départementaux jeunes.
- 3 - Pyramide des championnats départementaux seniors : état en fin de saison 2013-2014 et projection 2014-2015.
- 4 - Le football comme activité péri-éducative : quel accompagnement du District de Vendée ?
- 5 - Présentation du «Programme éducatif fédéral» : horizon 2016.
- 6 - Présentation de la semaine «Portes ouvertes» du District de Vendée : mercredi 10 ou samedi 13 septembre 2014.

... / ...

... / ...



- 7 - Présentation d'une semaine de promotion du Football départemental avec le projet Futsal au Vendéspace.
- 8 - Informations sur l'Arbitrage
- 9 - Informations sur le Football Féminin
- 10 - Calendrier de la journée finale du foot à 3 et à 5
Calendrier 2014-2015 : les principales dates.
- 11 - Infos de dernière minute suite A.G. de la FFF du 31 mai
- 12 - Réponse aux questions posées par les clubs.
- 13 - Remise des fanions aux clubs vainqueurs de leur championnat et distribution d'affiches et plaquettes diverses
- 14 - Verre de l'amitié offert par le club local.

Fin.

1 – MODIFICATION DU REGLEMENT

Article 12 – Impraticabilité du terrain

A - Procédure NORMALE (Modification de l'alinéa 1) :

Les clubs disputant un championnat de Ligue ou de District dont le terrain est impraticable pour la rencontre du **samedi ou dimanche**, doivent alerter, le vendredi précédent la rencontre avant 16 H :

- La Ligue pour les compétitions régionales : **par fax ou courriel avec accusé de lecture**
- Le District pour les compétitions départementales : **par fax ou courriel avec accusé de lecture**

Sauf situations exceptionnelles, ces dispositions ne concernent pas les terrains stabilisés et les terrains synthétiques.

*Concernant les autres dispositions,
les obligations ne changent pas sur le nouveau texte (alinéas 2 à 11)*

B – Procédure d'URGENCE (Modification de l'alinéa 3) :

A partir de la date et de l'horaire de la déclaration, les clubs pourront envoyer leur arrêté municipal ou leur décision privée à l'adresse **mail dédiée du Centre de Gestion concerné (se reporter à l'alinéa 1 du paragraphe A)** en mettant en copie le club adverse.

Les fax ne seront pas traités :

- . Tout courriel envoyé avant ou après la période d'urgence fixée dans la déclaration ne sera pas traité
- . S'agissant de rencontres de Ligue, tout courriel envoyé moins de **5 Heures** avant le début de la rencontre ne sera pas traité
- . S'agissant de rencontres de District, tout courriel envoyé moins de **3 Heures** avant le début de la rencontre ne sera pas traité

Un formulaire de déclaration d'intempéries commun pour la Ligue et les Districts est en projet.

Article 34 – Priorité des rencontres pour les matches à jouer, remis ou à rejouer *(Modification de l'article)*

En cas de saturation ou d'utilisation réduite du ou des terrains, suite notamment à des arrêtés municipaux, les dispositions suivantes devront être respectées par le club recevant. Le non respect de ces dispositions entraînera pour l'équipe recevante la perte par pénalité du match non-joué.

La priorité entre plusieurs rencontres est déterminée par les critères suivants :

- 1) Compétitions fédérales prioritaires sur les compétitions Ligue et District,
- 2) Equipe senior 1 (équipe fanion) prioritaire sur toutes les compétitions sous réserve du respect de l'alinéa 1,
- 3) Compétition hiérarchiquement supérieure prioritaire sous réserve du respect des alinéas 1 et 2,
- 4) Coupe prioritaire sur le championnat sous réserve du respect des alinéas 1 à 3,
- 5) Compétition senior prioritaire sur les compétitions jeunes sous réserve du respect des alinéas 1 à 4.



2 – MODIFICATION DES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES ET A COURT TERME IMPLICATION SUR LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES

Le Championnat régional U14 :

Constat :

Il y a trop d'équipes en U14 (24), et les résultats démontrent que ce n'est pas profitable aux joueurs car beaucoup de matchs avec 3-4 buts d'écart ou plus. Il faudrait restreindre le nombre d'équipes en Régional.

Le Championnat U15 Interligue est « remplacé » par une compétition équivalente intitulée U15 Excellence composée des :

-  8 équipes de DH U14 2013/2014 : conforme à l'esprit de la règle en place, soit l'accession à la catégorie d'âge supérieure.
-  Afin d'atteindre 12 équipes, on ajoute les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 2 groupes de PH 2013/2014 (soit 4 équipes) pour arriver à 12. Cela entraîne 4 accessions supplémentaires qu'il faudra compenser sur les divisions inférieures.

Le Championnat U16 Interligue est supprimé et n'est pas remplacé. Cependant,



Devai^{ent} accéder au Championnat U16 Interligue : les 6 meilleures équipes U15 Interligue 2013/2014 + les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de DRS U15 2^{ème} phase 2013/2014.



Celles-ci sont reversées en **U17 DH**. Afin d'atteindre 12 équipes, on ajoute les 2 dernières équipes U15 Interligue 2013/2014 + les 3^{ème} et 4^{ème} de U15 DRS 2013/2014. Cela entraîne 4 accessions supplémentaires qu'il faudra compenser sur les divisions inférieures.



Devaiant accéder à la U17 DH : les 8 équipes U16 Interligue 2013/2014 + les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de DRS U17 2^{ème} phase 2013/2014 + les équipes restantes de DH 2013/2014 par ordre de classement suivant place disponible.



Celles-ci sont reversées en **U17 Excellence** (niveau supérieur à la DH).



Le vainqueur de la **DH U17 Excellence** 2014/2015 sera qualifié pour disputer le Championnat National U17 la saison suivante.

Incidences sur les championnats départementaux jeunes

Projet pour la saison 2015-2016

La commission départementale des jeunes mène une réflexion sur le «resserrage» de l'élite départementale.

3 – PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX SENIORS

Votée en Assemblée Générale par les clubs

MONTEES / DESCENTES Seniors		2013 -2014									
<u>DESCENTES DE PH</u>		8	7	6	5	4	3	2	1	0	
Division 1 2 Gr de 12 = 24 équipes	Saison 2013/2014	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Division 1 2 Gr de 12 = 24 équipes
	Montent en PH	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
	Restent en Div 1	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
	<u>Descendent en Div 2</u>	12	11	10	9	8	7	6	5	4	
	Montent de Div 2	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
	TOTAL	24	24	24	24	24	24	24	24	24	
Division 2 4 Gr de 12 = 48 équipes	Saison 2013/2014	48	48	48	48	48	48	48	48	48	Division 2 3 Gr de 12 = 36 équipes
	<u>Descendent de Div 1</u>	12	11	10	9	8	7	6	5	4	
	Montent en Div 1	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
	Restent en Div 2	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
	<u>Descendent en Div 3</u>	32	31	30	29	28	27	26	25	24	
	TOTAL	36	36	36	36	36	36	36	36	36	
Division 3 8 Gr de 12 = 96 équipes	Saison 2013/2014	96	96	96	96	96	96	96	96	96	Division 3 7 Gr de 12 = 84 équipes
	<u>Descendent de Div 2</u>	32	31	30	29	28	27	26	25	24	
	Montent en Div 2	16	16	16	16	16	16	16	16	16	
	Restent en Div 3	34	35	36	37	38	39	40	41	42	
	<u>Descendent en Div 4</u>	46	45	44	43	42	41	40	39	38	
	TOTAL	84	84	84	84	84	84	84	84	84	

MONTEES / DESCENTES Seniors

2013 -2014

Votée en Assemblée Générale par les clubs

<u>DESCENTES DE PH</u>		8	7	6	5	4	3	2	1	0	
Division 4	Saison 2013/2014	108	108	108	108	108	108	108	108	108	Division 4
	<u>Descendent de Div 3</u>	46	45	44	43	42	41	40	39	38	
	Montent en Div 3	18	18	18	18	18	18	18	18	18	
	Restent en Div 4	44	45	46	47	48	49	50	51	52	
	<u>Descendent en Div 5</u>	46	45	44	43	42	41	40	39	38	
	Montent de Div 5	18	18	18	18	18	18	18	18	18	
	TOTAL	108	108	108	108	108	108	108	108	108	
9 Gr de 12 =											108 équipes
108 équipes											Saison 2014-2015
Division 5		107	107	107	107	107	107	107	107	107	Division 5
	<u>Descendent de Div 4</u>	46	45	44	43	42	41	40	39	38	
	Montent en Div 4	18	18	18	18	18	18	18	18	18	
	Restent en Div 5						<i>Suivant engagements</i>				
	TOTAL						<i>Suivant engagements</i>				
X Groupes											X Groupes
suivant											suivant
engagements											engagements

Votée en Assemblée
Générale par les clubs

MONTEES / DESCENTES Seniors		2014 -2015									
<u>DESCENTES DE PH</u>		8	7	6	5	4	3	2	1	0	
Division 4	Saison 2014/2015	108	108	108	108	108	108	108	108	108	Division 4
	<u>Descendent de Div 3</u>	34	33	32	31	30	29	28	27	26	
	Montent en Div 3	18	18	18	18	18	18	18	18	18	
	Restent en Div 4	40	41	42	43	44	45	46	47	48	
	<u>Descendent en Div 5</u>	50	49	48	47	46	45	44	43	42	
	Montent de Div 5	22	22	22	22	22	22	22	22	22	
	TOTAL	96	96	96	96	96	96	96	96	96	
9 Gr de 12 =										8 Gr de 12 =	
108 équipes										96 équipes	
	TOTAL	96	96	96	96	96	96	96	96	96	Saison 2015-2016
Division 5											Division 5
X Groupes	<u>Descendent de Div 4</u>	50	49	48	47	46	45	44	43	42	X Groupes
	Montent en Div 4	22	22	22	22	22	22	22	22	22	
suivant	Restent en Div 5						<i>Suivant engagements</i>				suivant
engagements	TOTAL						<i>Suivant engagements</i>				engagements

Votée en Assemblée
Générale par les clubs

MONTEES / DESCENTES Seniors		2015 -2016									
<u>DESCENTES DE PH</u>		8	7	6	5	4	3	2	1	0	
Division 1 2 Gr de 12 = 24 équipes	Saison 2015/2016	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Division 1 2 Gr de 12 = 24 équipes
	Montent en PH	4	4	4	4	4	4	4	4	4	
	Restent en Div 1	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
	<u>Descendent en Div 2</u>	10	9	8	7	6	5	4	3	2	
	Montent de Div 2	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
TOTAL	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	Saison 2016-2017
Division 2 3 Gr de 12 = 36 équipes	Saison 2015/2016	36	36	36	36	36	36	36	36	36	Division 2 3 Gr de 12 = 36 équipes
	<u>Descendent de Div 1</u>	10	9	8	7	6	5	4	3	2	
	Montent en Div 1	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
	Restent en Div 2	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
	<u>Descendent en Div 3</u>	16	15	14	13	12	11	10	9	8	
	Montent de Div 3	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
TOTAL	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	Saison 2016-2017
Division 3 6 Gr de 12 = 72 équipes	Saison 2015/2016	72	72	72	72	72	72	72	72	72	Division 3 6 Gr de 12 = 72 équipes
	<u>Descendent de Div 2</u>	16	15	14	13	12	11	10	9	8	
	Montent en Div 2	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
	Restent en Div 3	40	41	42	43	44	45	46	47	48	
	<u>Descendent en Div 4</u>	20	19	18	17	16	15	14	13	12	
	Montent de Div 4	16	16	16	16	16	16	16	16	16	
TOTAL	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	Saison 2016-2017

Votée en Assemblée
Générale par les clubs

MONTEES / DESCENTES Seniors		2015 -2016									
<u>DESCENTES DE PH</u>		8	7	6	5	4	3	2	1	0	
Division 4	Saison 2015/2016	96	96	96	96	96	96	96	96	96	Division 4
	<u>Descendent de Div 3</u>	20	19	18	17	16	15	14	13	12	
	Montent en Div 3	16	16	16	16	16	16	16	16	16	
	Restent en Div 4	50	51	52	53	54	55	56	57	58	
	<u>Descendent en Div 5</u>	30	29	28	27	26	25	24	23	22	
	Montent de Div 5	26	26	26	26	26	26	26	26	26	
	TOTAL	96	96	96	96	96	96	96	96	96	
8 Gr de 12 =											8 Gr de 12 =
96 équipes											96 équipes
	Saison 2016-2017										
Division 5											Division 5
	<u>Descendent de Div 4</u>	30	29	28	27	26	25	24	23	22	
	Montent en Div 4	26	26	26	26	26	26	26	26	26	
	Restent en Div 5						<i>Suivant engagements</i>				
	TOTAL						<i>Suivant engagements</i>				
X Groupes											X Groupes
suivant											suivant
engagements											engagements

4 – LE FOOTBALL COMME ACTIVITE PERI-EDUCATIVE

Le District de Vendée de Football souhaite vous informer sur le dispositif « Rythmes Scolaires » mis en place par l'état :

C'est quoi la réforme ?

A compter de la rentrée de Septembre 2014 :

- Dispositif obligatoire pour les écoles publiques dès Septembre 2014
- Une semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin

Qu'est ce que l'activité périscolaire :

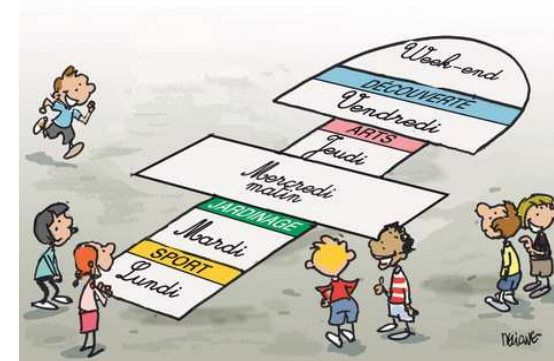
- Une activité proposée hors temps scolaire
- Un engagement de l'enfant dans la découverte d'une thématique : Sportive ; Culturelle ; Citoyenne
- Organisée par cycle de plusieurs semaines (pour aborder plusieurs thématiques)
- Encadrée par des animateurs reconnus par la municipalité



Quel rôle le club de football peut-il jouer ?



- S'intéresser à la demande des municipalités dans la mise en place du projet dans la commune ;
- S'engager dans l'accompagnement des activités périscolaires selon ses moyens ;
- Mise à disposition d'un éducateur diplômé (formation Fédérale et/ou BAFA) ;
- Prêt de matériel pédagogique du club ;
- Signature d'une convention entre la commune et l'association pour formaliser le partenariat ;
- Intérêt : Le club se voit offrir une possibilité de créer un lien permanent avec les enfants des écoles primaires de la commune.



Quel accompagnement envisagé par le District de Vendée de football ?

- Communication auprès des clubs à travers des flyers, une plaquette, site internet...
- Une cellule départementale et une personne ressource au District de Vendée de Football
- Une formation pédagogique de 1 à 2 journées, adaptée aux animateurs communaux et clubs
- Une mallette pédagogique définissant :
 - La philosophie d'un cycle
 - Les objectifs
 - La programmation technique
(Préconisée sur deux séances hebdomadaires)
 - Le contenu d'enseignement
 - Les méthodes pédagogiques
- Le prêt de matériel à disposition des animateurs



Quelles sont les responsabilités ?

- Convention obligatoire entre club et mairie sur le temps d'activités (lien convention type)

IMPORTANT: Les activités périscolaires sont sous la responsabilité de la mairie

Qui contacter en cas de besoin ?

FRADET Julien, Conseiller Départemental du Football d'Animation :

esd@foot85.fff.fr

PASQUEREAU Bastien, Agent de développement :

bastien.pasquereau@foot85.fff.fr

Le Football après l'école,
c'est possible...

A vous de jouer !

5 – PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL – HORIZON 2016



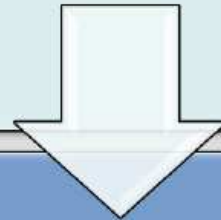
PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

*Respect tous terrains,
sois foot joue dans les règles*

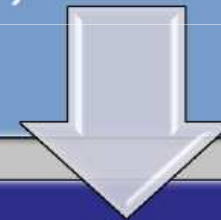




**LE CLUB DE FOOTBALL:
3^{ÈME} LIEU ÉDUCATIF**



**DÉCLINAISON DU PROGRAMME
FÉDÉRAL ÉDUCATIF DANS LES LIGUES,
DISTRICTS ET CLUBS**



**ACCOMPAGNER LES CLUBS DANS LA
MISE EN PLACE DU PROGRAMME**



Description du dispositif

QUI

- **TOUS LES CLUBS** ACCUEILLANT DES JEUNES DE 6 À 19 ANS.
- **OBJECTIF**: 80% DES CLUBS POUR L'EURO 2016

QUOI

- Des messages, des fiches thématiques, des quizz, des ateliers de travail, autant d'outils au service des clubs pour **transmettre** aux joueurs, aux parents à l'encadrement **des messages éducatifs**.

COMMENT

- Des **relais** à la FFF, dans les ligues, les districts et les clubs
- Disposant d'un **kit** pour mener à bien leur mission



Programme Éducatif Fédéral

PRÊTS: 6 thèmes, entre 10 et 22 compétences à acquérir par catégorie

REGLES DE VIE



SANTÉ

Apprendre à préserver son capital santé

Apprendre à bien se préparer

Sensibiliser aux risques des pratiques addictives



ENGAGEMENT CITOYEN

Faire adopter un comportement exemplaire

Permettre la découverte des différents rôles et responsabilités dans un club

Favoriser la mixité et l'acceptation des différences



ENVIRONNEMENT

Sensibiliser à l'éco-citoyenneté

Inciter à l'utilisation des transports verts

Sensibiliser au tri des déchets

Le Foot Amateur



Programme Éducatif Fédéral

PRÊTS: 6 thèmes, entre 10 et 22 compétences à acquérir par catégorie

REGLES DU JEU

FAIR PLAY

Respecter tous les acteurs du jeu

Développer et entretenir l'engagement sur le terrain

Valoriser les beaux gestes et les bonnes attitudes

ARBITRAGE

Transmettre la connaissance des règles du jeu

Pratiquer l'arbitrage : rôle, technique

Connaître et comprendre la sanction

CULTURE FOOT

[Connaître le club de football](#)

Connaître l'histoire et l'actualité

Appréhender la dimension collective de l'activité

Le Foot Amateur



Exemple du calendrier pour les U10-U13:

	Septembre/ Octobre	Novembre/ Décembre	Janvier/Février	Mars/Avril	Mai/Juin
	PLAISIR	RESPECT	ENGAGEMENT	TOLERANCE	SOLIDARITE
U10 à U13	Respecter le cadre de fonctionnement collectif (p...)	Prendre une douche après l'effort	Utiliser des transports éco-responsables	S'interdire toutes formes de discriminations	Connaître les méfaits du tabac
	Découvrir et assumer le rôle de capitaine	Prioriser le projet collectif	Trier ses déchets	Jouer sans tricher	Adapter son sommeil à l'activité
	Connaître les fautes à ne pas commettre	Respecter les adversaires	Partager sa connaissance du foot	Faire preuve de volonté de progresser	S'alimenter pour jouer
		Tenir le rôle d'arbitre assistant	Avoir l'esprit club	Respecter et comprendre les sanctions de l'arbitre	Porter les valeurs du foot (p...)
			Maîtriser la règle du hors-jeu	S'hydrater pour jouer	



**QUELS SUPPORTS ?
UN CLASSEUR ET UNE PLATEFORME**

**UNE MÉTHODE E-LEARNING POUR LES
ÉDUCATEURS ET UN JEU POUR LES
ENFANTS**

**QUESTIONS
QUEL ACCÈS À LA PLATEFORME ?
QUELLE ANIMATION DE LA PLATEFORME**



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

8 février 2014

Présentation aux 3 collèges

1^{er} avril 2014

Formation par la FFF des trinômes désignés par les ligues

Avril/Mai

Formation par les référents des Ligues des trinômes désignés par les Districts

Mai/Juin

Présentation du dispositif avec remise du classeur au 20% des clubs retenus

Saisons
2014/2015

Lancement opérationnel dans 50% des clubs

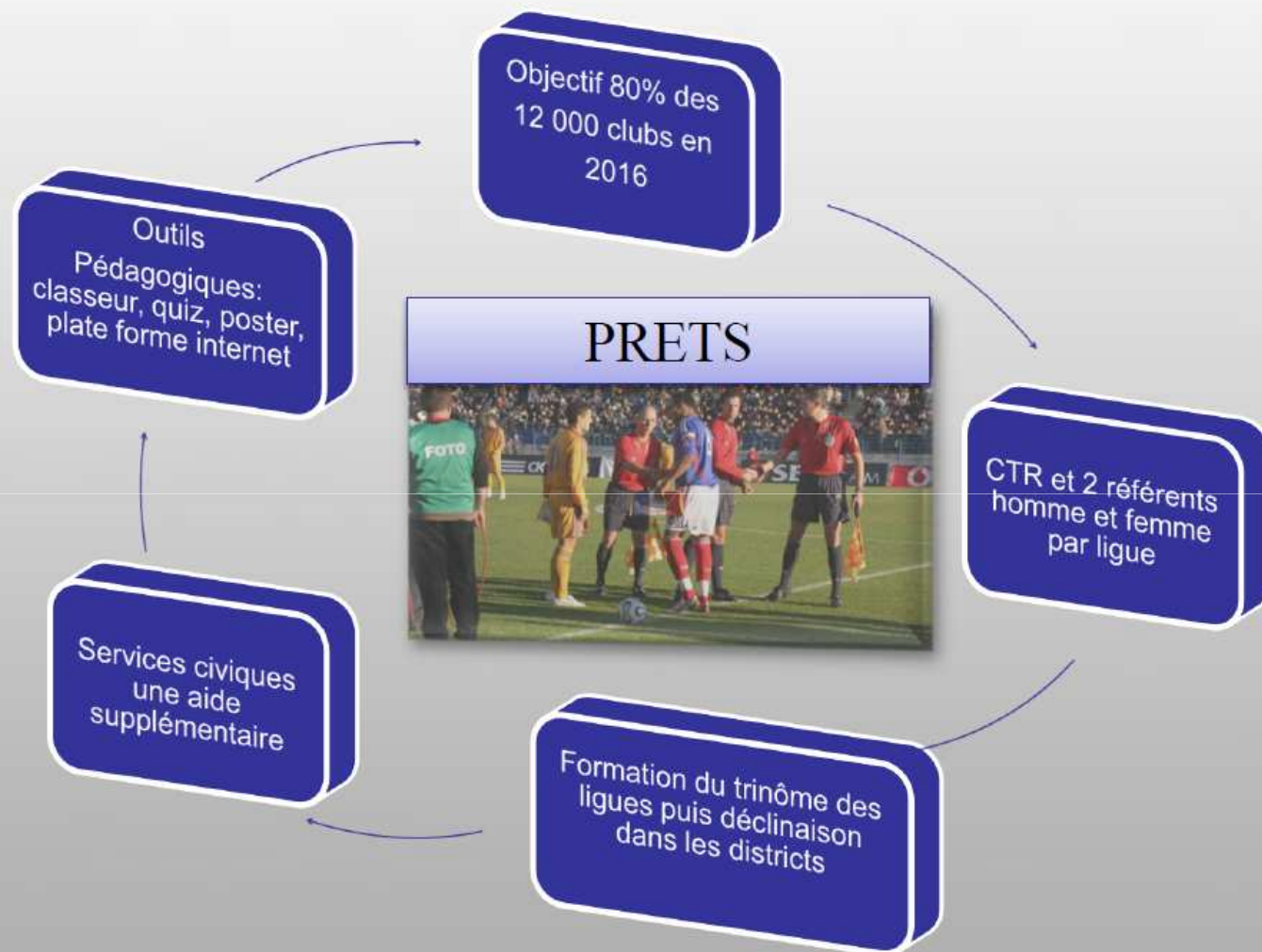
Saisons
2015/2016

Mise en place dans 80% des clubs

Le Foot Amateur



DÉMARCHE RETENUE



Pour tous renseignements, les clubs peuvent contacter

les 3 référents pour la Vendée :



Lionel BURGAUD – Portable : 06.20.34.49.57

Julien FRADET – Portable : 06.13.72.43.72

Louis ORION – Email : louis.orion@wanadoo.fr



Plus d'informations sur ce programme, sur le site de la F.F.F. :

<http://www.fff.fr/actualites/140252-551464-le-programme-educatif-federal>

<http://www.fff.fr/ffftv/la-fff/details-videos/140251-551462-presentation-du-programme-educatif-federal>

6 – PRESENTATION DE LA SEMAINE « PORTES OUVERTES »

Rôle du District



Piloter l'organisation et le suivi sur le département

Rédiger le cahier des charges de l'opération

Assurer la promotion de l'évènement (internet, presse)

Diffuser aux clubs des affiches, flyers et autocollants

Présence d'un membre sur certains sites

Mise en place d'un jury "concours photo"

Récompenser les lauréats du concours photos

Faire le bilan de l'opération au niveau départemental

**JOURNÉE
PORTES-OUVERTES**
des écoles de football

**Semaine
du 6 au 13
Septembre
2014**

Nombreuses animations
Jeux et Ateliers techniques
Goûter offert

Viens nous rejoindre!

Rôle des clubs



Piloter l'organisation de l'opération dans le club

Assurer la promotion de l'évènement sur la commune

Fournir le matériel nécessaire

Garantir la participation d'éducateurs

(si possible) mettre à disposition une sono et un micro

Offrir le goûter et le verre de l'amitié aux participants

Contacteur la presse locale

Envoyer un bilan de la journée et la photo "originale"

Les clubs s'inscrivent à ce projet avant le 20 août

« En Vendée, il y a la rentrée des classes des écoles primaires le 2 septembre, il y aura maintenant la rentrée des écoles de Football »

Bilan Septembre 2013

Intérêt DISTRICT :

- Impulser une dynamique sur le Football d'animation au sein des clubs vendéens
- Aider les clubs à la mise en œuvre d'une action de promotion favorisant l'arrivée de nouveaux licencié(e)s
- Développer la communication sur les structures d'accueil de football en Vendée
- Valoriser la pratique du Football d'animation et sa philosophie (activité ludique et éducative)

VAINQUEUR 2013
POUZAUGES REAUMUR AC

Remporte 50 places pour un match du FC NANTES

Intérêt CLUB :

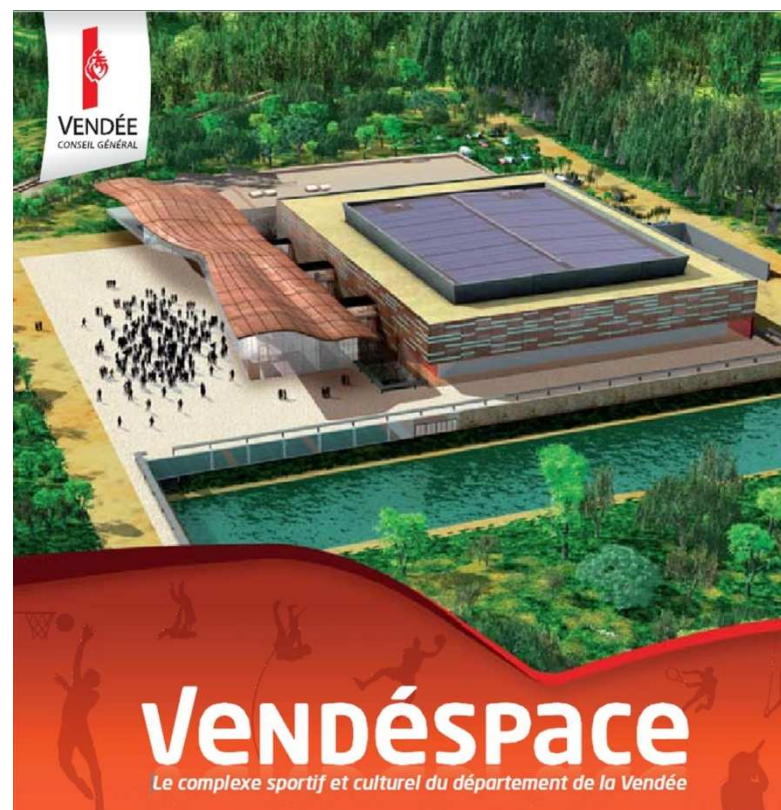
- Communiquer localement sur l'existence d'une structure « école de Football » de proximité
- Mettre en place une animation « découverte du Football » pour les non-licenciés (+ 5% de nouveaux licenciés)
- Lancer la saison de façon festive et conviviale pour les licencié(e)s école de Football
- Informer les parents sur le projet « école de Football » du club saison 2013/2014

7 – PRESENTATION D'UNE SEMAINE DE PROMOTION DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL AVEC UN PROJET FUTSAL AU VENDESPACE

Une semaine de promotion du football vendéen



Du 18 au 25 octobre 2014
(*Première semaine des vacances scolaires de la Toussaint*)



Une première en Vendée et dans la région : une manifestation pour promouvoir une activité en plein développement : le Futsal

Avec en conclusion de cette semaine deux matchs de gala à des tarifs «promotionnels» :

Samedi 25 octobre à 18h30

Équipe de France Futsal moins de 21 ans contre
Équipe d'Angleterre ou de Belgique moins de 21 ans

Samedi 25 octobre à 20h

Match de gala en Futsal entre (quelques noms sous réserves) :

Anciens internationaux français	Anciens du FC. Nantes Atlantique
Manuel Amoros Lilian Thuram Franck Silvestre Steve Savidan Steve Marlet Amara Simba Bruno Bellone Dominique Bijotat	Christian Karembou Patrice Loko Eddy Capron Nicolas Gillet Stéphane Ziani Loïc Amisse Raynald Pédro Nicolas Savinaud

Dans la semaine précédente, à partir du samedi 18 octobre : diverses animations organisées par le District pour promouvoir le football départemental...

Avec la possibilité de disposer de tout le complexe sportif du Vendéspace (les 2 salles + le parvis), une occasion unique pour valoriser **le Futsal et le Football vendéen en général.**

Seront mises en place :

- Une coupe départementale Futsal pour seniors
- Une journée et/ou soirée pour le Football féminin
- Une journée et/ou soirée pour le Football adapté
- Une journée et/ou soirée pour le Football d'animation
- Une journée et/ou soirée pour les sélections départementales
- Une soirée pour les éducateurs et les arbitres

Les remises des Labels « Écoles de Football » 2013/2014 seront également effectuées dans le cadre de cette semaine de promotion.

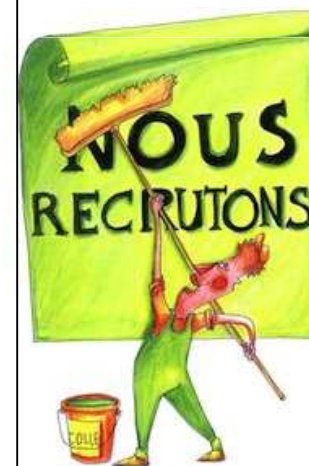
La communication et les charges inhérentes à la soirée de gala du samedi 25 octobre sont à la charge du Conseil Général de la Vendée.

Par contre, en contrepartie de la mise à disposition à titre gracieux du Vendéspace pendant toute la manifestation, toutes les autres animations et toute la mise en œuvre matérielle des différentes actions de promotion sont à la charge du District de Vendée.

Près de 150 bénévoles affectés aux différentes tâches matérielles, techniques et d'intendance seront nécessaires. Tous les clubs vendéens seront prochainement sollicités pour proposer des bénévoles...

La réussite de cette semaine découlera de l'engagement de tous !

Et aussi de la mobilisation d'un nombreux public pour assister aux deux rencontres Futsal du samedi 25 octobre.

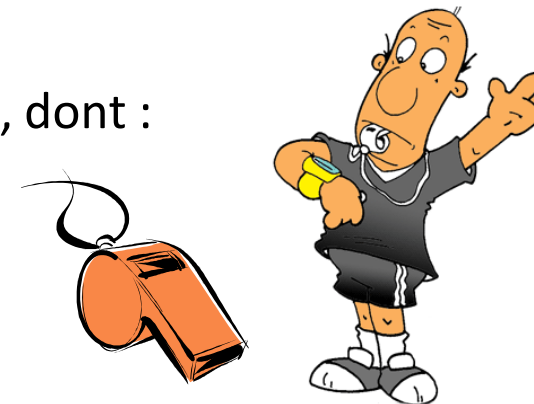


8 – INFORMATIONS SUR L'ARBITRAGE

1 - Quelques chiffres

39 nouveaux arbitres reçus pour la saison 2013/2014, dont :

- Moins de 20 ans = 19
- De 20 à 25 ans = 4



2 - Une nouveauté pour la rentrée 2014/2015

A l'initiative du District de Vendée, mise en place d'une formation de jeunes arbitres au Collège-Lycée St Gabriel -St Michel de Saint Laurent sur Sèvre : en septembre-octobre 2014.

Renseignements auprès de Marcel Géry : 06 08 63 87 67

3 – Autres informations

- * Encourager les clubs à inscrire des candidats aux formations en internat : les dates seront transmises prochainement aux clubs.
- * Une équipe technique départementale en arbitrage est mise en place à partir de la saison 2014/2015 sous la responsabilité de Christian Caudal.

9 – INFORMATIONS SUR LE FOOTBALL FEMININ

Journée de découverte du
foot féminin aux Essarts



1 - La féminisation du Football

Chaque club doit s'engager à communiquer
au District de Vendée, une personne référente du Football féminin

2 - La mixité

La mixité est autorisée jusqu'aux U11 inclus (pas de mixité à partir des U12 F).

3 - Les championnats départementaux U14 et U18 Fém



CHAMPIONNAT U14 FEMININ

LISTE DES CLUBS INSCRITS

NOM DU CLUB

F.C. CHALLANS

VENDEE FONTENAY FOOT

GJ AUBIGNY BOIS NESMY NIEUL

E.S.O.F. VENDEE LA ROCHE S/YON

ROCHESERVIERE BOUAINE

ST GEORGES FOOTBALL CLUB

CHAMPIONNAT U18 FEMININ

LISTE DES CLUBS INSCRITS

NOM DU CLUB

F.C. CHALLANS

VENDEE FONTENAY FOOT

GARNACHE FC

VENDEE HERBIERS FOOT

OLONNE SUR MER S.

LA ROCHE ESOF

ST GEORGES DE MONTAIGU FC

10 – JOURNÉE FINALE FOOT A 3 ET A 5 – SAMEDI 14 JUIN 2014



Affiche du rassemblement (les clubs recevront 1 affiche par leur responsable de secteur)



Toutes les informations sur les lieux fixés par secteur géographique sur le site du District, rubrique « foot animation »

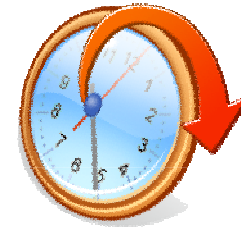
NOM DU CLUB

ADRESSE

DATE ET HEURE

CALENDRIER 2014 – 2015 : LES PRINCIPALES DATES

Assemblée Générale du District : Vendredi 3 Octobre 2014 à MOUCHAMPS
Assemblée Générale de la Ligue : Samedi 8 Novembre 2014 à HAUTE GOULAINÉ
Semaine de promotion du football au Vendéspace : Du 18 au 25 Octobre 2014



SENIORS :

1^{er} tour de la Coupe de France : 30-31 Août 2014

2^{ème} tour de la Coupe de France : 7-8 Septembre 2014

3^{ème} tour de la Coupe de France : 14-15 Septembre 2014

Reprise des championnats départementaux seniors : 20-21 Septembre 2014

JEUNES :

1^{er} tour de la Coupe Gambardella : 14-15 Septembre 2014

Reprise des championnats départementaux jeunes : 20-21 Septembre 2014

11 – INFOS DE DERNIERE MINUTE SUITE A.G. DE LA F.F.F.

A.G. du 31
Mai 2014

1 – Procédure disciplinaire

Tout joueur sanctionné par l'arbitre et non uniquement le joueur exclu peut faire valoir sa défense devant la commission.

2 – Notification des sanctions (*suite à remarques de la CNIL*)

* Sanctions inférieures ou égales à 4 matches : envoi de la décision sur l'espace personnel du licencié (mon compte FFF) accessible depuis le site officiel de la FFF.

(Attention à bien faire noter sur le bordereau licence, l'adresse mail de chaque licencié).

* Sanctions supérieures à 4 matches : envoi recommandé de la sanction avec AR à l'intéressé :

- La sanction continuera d'être notifiée au club via Foot-club
- Plus d'affichage des sanctions disciplinaires sur le site officiel de la FFF, ni diffusion des PV.

3 – Droit d'appel

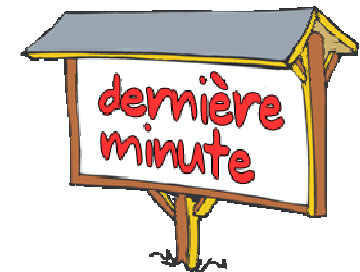
Plus de droit d'appel demandé : les frais éventuels occasionnés par l'appel seront mis à charge du club sanctionné ou du club auquel appartient le licencié sanctionné .

4 - Statut éducateur

Système des équivalences en réflexion. Tous les anciens diplômés restent valables jusqu'à la fin de la saison 2016-2017.

5 - Informatisation feuille de matches

Expérimentation menée cette saison sur 3 ligues ; 4 districts ; 2 championnats. Si positif : mise en place progressive sur les ligues et districts : matériels (tablettes) seront donnés aux clubs.



12 – REPONSE AUX QUESTIONS POSEES PAR LES CLUBS

<p>Secteur 1 - LA ROCHE Club : GJ AUBIGNY BOISSIERE <u>NESMY</u></p>	<p>BRETON David</p>	<p><i>Pourquoi n'y-a-t-il pas de descentes en 1^{ère} phase au niveau D1, alors qu'il y a des montées en catégorie U15 et U17?</i></p> <p><i>Pourquoi n'y-a-t-il pas de montées en 2^{ème} phase, alors qu'il y a des descentes en catégorie U15 et U17?</i></p> <p><i>R - Modification de la composition des niveaux en 2nde phase. La création de la <u>DDS</u> provoque 3 ou 4 montées en <u>DDS</u> suivant les descentes de PH Ligue. De ce fait, la D1 devient 2^{ème} niveau, d'où la décision de ne pas faire descendre d'équipes de D1 en D2... qui devient le 3^{ème} niveau.</i></p> <p><i>Pour la même raison que pour les descentes en 1^{ère} phase, vu la suppression d'un niveau pour la saison suivante :</i></p> <p><i>La <u>DDS</u> : 1^{er} niveau supprimé</i></p> <p><i>La D1 : devient le 1^{er} niveau</i></p> <p><i>Il est souhaitable de conserver ce fonctionnement en 2 phases avec une <u>DDS</u> en 2nde phase qui permet de ressortir plus facilement l'élite départementale sur la saison, car nous avons trop de modification de valeur avec les différentes catégories d'âge.</i></p>
--	---------------------	---

<p>Secteur 2 – LA ROCHE Club : GJ LES LUCS LEGE</p>	<p><u>GUILLON Pascal</u> Président du club</p>	<p>Cette saison nous avons créé le GJ les Lucs Legé. En septembre, on nous a signifié que nous ne pouvions pas jouer à Legé (44). Grâce à notre insistance, nous avons fort justement obtenu une dérogation impliquant une demande de changement de lieu pour la moitié des matches du GJ. Cette situation ridicule et surtout chronophage pour nous comme pour le District ne devrait pas se répéter. R – Etant donnée la décision des clubs de jouer sur le terrain de Legé en alternance avec les Lucs, le District de Vendée n'imposera pas aux clubs adverse la demande de changement de terrain. La demande sera faite sur l'engagement en début de saison et validée par la Commission.</p>
<p>Secteur 2 – CHALLANS Club : NOIRMOUTIER FC</p>	<p><u>VRIGNON J. Yves</u> Correspondant du club</p>	<p>Actuellement, nous n'avons pas accès aux feuilles de match des journées précédentes des équipes supérieures (accès indispensable quand une de ces équipes supérieures ne joue pas le week-end où l'on rencontre une de ses équipes réserves). Aurons-nous un jour cette possibilité, en sachant qu'il suffirait de paramétrer footclubs en conséquence ? Ceci éviterait des réserves inutiles et coûteuses dans le cadre de l'article 167-2 des règlements généraux. R – Aujourd'hui effectivement l'accès aux feuilles de matches des autres clubs, n'est pas possible. C'est une décision fédérale qui pourra peut-être évoluer. Nous ferons remonter la demande aux services concernés.</p>
<p>Secteur 3 – LES SABLES Club : BRETIGNOLLES M.</p>	<p><u>DESPEIGNES Christophe</u> Président du club</p>	<p>1 - Pourquoi n'y-a-t-il pas d'établi un calendrier futsal en hiver à l'instar des phases automne et printemps pour le foot à effectif réduit ? R – Ce sont les clubs qui communiquent au District leur possibilité de salle et de dates. Les lieux ne peuvent être connus à l'avance. Un document regroupant l'ensemble des sites possibles est mis en ligne sur le site du District pour permettre l'inscription des clubs sur les centres (rubrique foot d'animation). 2 - Quel est le rôle exact des arbitres auxiliaires et pourquoi ne sont-ils pas valorisés lors des matches de championnat ? R – Voir réponse faire au club de La Verrie St Aubin 3 - Pourquoi n'y-a-t-il pas d'harmonisation des règlements ligue et District (amende cartons ; règlements nbre arbitre par club) ? R – Il existe une harmonisation entre la Ligue et ses Districts (coût du carton) 4 - Pourquoi les montées sont-elles gelées sur certaines catégories ? R - Voir réponse au GJ Aubigny Boissière Nesmy</p>

<p>Secteur 4 – LUCON Club : <u>AS MAGNILS CHASNAIS</u></p>	<p><u>GATE Gérémy</u> Président du club</p>	<p><i>Pouvons-nous élire mon suppléant au poste de grand électeur du secteur de Luçon ?</i> <i>Mlle Clémence Bourrasseau du club de Magnils Chasnais postule pour ce poste.</i> <i>R – Les G.E.S. sont proposés et élus par l'Assemblée Consultative et validés par le Conseil de District. Pour le remplacement d'un G.E.S. dans un secteur, il faut nous faire parvenir la décision de démission de la personne titulaire. La personne qui postule pour ce poste doit faire acte de candidature. Ce document sera présenté lors de l'assemblée consultative puis validée par le Conseil.</i></p>
<p>Secteur 5 – FONTENAY Club : FC NIEUL MAILLEZAIS</p>	<p><u>GEROME Philippe</u> Vice-Président</p>	<p><i>1 – Pourquoi ne pas mettre l'horaire officiel des matches U15 le samedi à 15 H, au lieu du dimanche matin à 10 H ?</i> <i>R – Nous proposerons au prochain conseil de Ligue de faire jouer les matches U15 aux horaires suivants : samedi 15 H ou dimanche 10 H.</i> <i>2 – Demande de report au samedi midi des arrêtés municipaux pour impraticabilité de terrain, au lieu de 16 H le vendredi.</i> <i>R – Concernant les arrêtés, la réponse se trouve dans les textes lus précédemment (point B : procédure d'urgence - article 12 sur l'impraticabilité de terrains).</i> <i>3 – Demande pour annuler les droits de mutation pour les joueurs (jusqu'aux U19) revenant dans leur club suite à la mise en sommeil de leur équipe l'année précédente.</i> <i>R – Concernant les mutations fermes, lorsqu'il y a retour au club de joueurs U12 à U19, il n'y a pas de mutation ni de droit à verser. Par contre, les U19 devenant U20 (seniors) rentrent dans les obligations seniors... donc mutation et droit. Ces obligations découlent des règlements fédéraux.</i></p>
<p>Secteur 5 – FONTENAY Club : <u>ESV</u></p>	<p><u>FORT Jean-Michel</u> Secrétaire du club</p>	<p><i>1 - Serait-il possible de faire une trêve moins longue et jouer un match de plus en décembre et un autre de plus en janvier, car les terrains sont généralement praticables ? Exemple pour cette année : 22 décembre et 12 janvier.</i> <i>R - Concernant le calendrier 2014/2015, des modifications ont été apportées. Vous en avez eu la présentation.</i> <i>2 - Pour l'envoi des arrêtés au District, peut-on reculer la date au samedi matin 10 H, car pour les personnes travaillant à l'extérieur c'est très dur de faire l'envoi de l'arrêté dans les délais ?</i> <i>R – Une présentation de la procédure d'urgence vient d'être faite. Pour les arrêtés après le vendredi 16 H, suivant les conditions atmosphériques générales, il y a des numéros d'urgence qui sont à votre disposition et des décisions peuvent être prises. Toutefois, il faut respecter le cadre réglementaire.</i></p>



<p>Secteur 6 – CHATAIGNERAIE Club : AS CHATAIGNERAIE</p>	<p>BROCHARD Philippe Secrétaire du club</p>	<p>1 - Saison 2014/2015 : Catégorie U19 – Groupe D1 à 8 équipes, afin de faire monter les meilleurs D2 en D1 sur la phase 2 – Annulation du niveau D3. <i>R – Suggestion faite les saisons précédentes. La majorité des clubs se sont exprimés pour un championnat D1 à 12 équipes identique aux seniors.</i></p> <p>2 - Les décisions de la Ligue / District sont parfois trop tardives par rapport à certaines obligations (labellisation...).</p> <p><i>R - Les textes existent sur les règlements officiels de la Ligue. Les clubs en infraction doivent le savoir par rapport à leur niveau d'engagement.</i></p>
<p>Secteur 7 – POUZAUGES LES HERBIERS Club : VERRIE ST AUBIN VDS</p>	<p><u>JOUTEAU Olivier</u> <u>Vice-Président</u> Et arbitre assistant</p>	<p>Nous souhaiterions une clarification concernant le statut des arbitres auxiliaires. Les interprétations varient selon les lectures ; les personnes et les années. Si les responsables du District souhaitent pérenniser cette fonction, il est important d'avoir un échange sincère lors de l'AG.</p> <p><i>R – Un règlement a été mis en place à ce sujet. On peut comprendre que chaque club est un cas particulier, mais cette possibilité a été mise en place pour venir en aide, sur des situations passagères, à des clubs en difficulté et leur permettre de pallier aux obligations provisoirement, tout en espérant fidéliser ces arbitres par un engagement au niveau de l'arbitrage.</i></p>

13 – REMISE DE FANIONS ET AFFICHES



Remise des fanions aux clubs vainqueurs
de leur championnat

Distribution des affiches du Crédit Agricole :
Partenariat de 40 Ans

Distribution des flyers sur les activités péri-éducatives
(2 par club : 1 pour le club et 1 pour la municipalité)

14 – VERRE DE L'AMITIE

Merci au club recevant pour son accueil
Et pour l'organisation du verre de l'amitié
Qui termine cette Assemblée Consultative.

APPEL A CANDIDATURE

Les clubs intéressés pour recevoir
une prochaine Assemblée
Consultative, peuvent se manifester

Merci!